

LES DIFFÉRENTES FORMES DE CÉLÉBRATION DE LA MESSE TRIDENTINE

Il y a différentes manières de célébrer la messe, en fonction de la complexité de la cérémonie. Si vous êtes nouveau à la Messe en Latin, la Messe basse est souvent le meilleur choix, étant donné que la musique de la Messe chantée peut parfois empêcher de saisir aisément les indices de ce qui se passe à l'autel.

Missa Solemnis MESSE SOLENNELLE



- Le célébrant est assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.
- Les parties de la Messe qui sont dites à voix haute sont chantées.
- Toutes les parties chantées de la Messe sont chantées par le Chœur ou un chanteur.
- L'encens peut être utilisé.
- 6 cierges (ou plus) sont allumés à l'autel.

Missa Cantata MESSE CHANTÉE



- Le célébrant n'est pas assisté du diacre ni du sous-diacre.
- Certaines parties de la messe qui sont dites à voix haute sont chantées.
- Toutes les parties chantées de la Messe sont chantées par le Chœur ou un chanteur.
- L'encens peut être utilisé.
- 6 cierges (ou plus) sont allumés à l'autel.

Missa Privata MESSE BASSE



- Le célébrant n'est pas assisté.
- Il n'y a aucune partie chantée, mais des hymnes peuvent être chantées pendant que le prêtre arrive ou repart, ainsi que pendant l'offertoire et la communion.
- Il n'y a pas d'encens.
- Seulement deux cierges sont allumés.

Il y a aussi la MESSE PONTIFICALE. C'est une messe solennelle célébrée par un évêque. Dans ce cas, un septième cierge est allumé pour indiquer la présence de l'évêque.

LA MUSIQUE DE LA MESSE TRIDENTINE

Une des différences les plus évidentes entre ces différentes formes est leur musique. Tandis qu'il n'y a pas ou peu de musique à la Messe basse, certaines parties de la Messe chantée doivent être chantées par le chœur ou un chanteur. Ces parties sont de deux sortes : l'Ordinaire et le Propre. Comme leur nom l'indique, les parties de l'Ordinaire sont toujours les mêmes, tandis que celles du Propre changent pour illustrer la fête qui est célébrée.

Les parties de l'Ordinaire sont :

- *Kyrie*
- *Gloria*
- *Credo* (souvent omis en semaine)
- *Sanctus et Benedictus*
- *Agnus Dei*



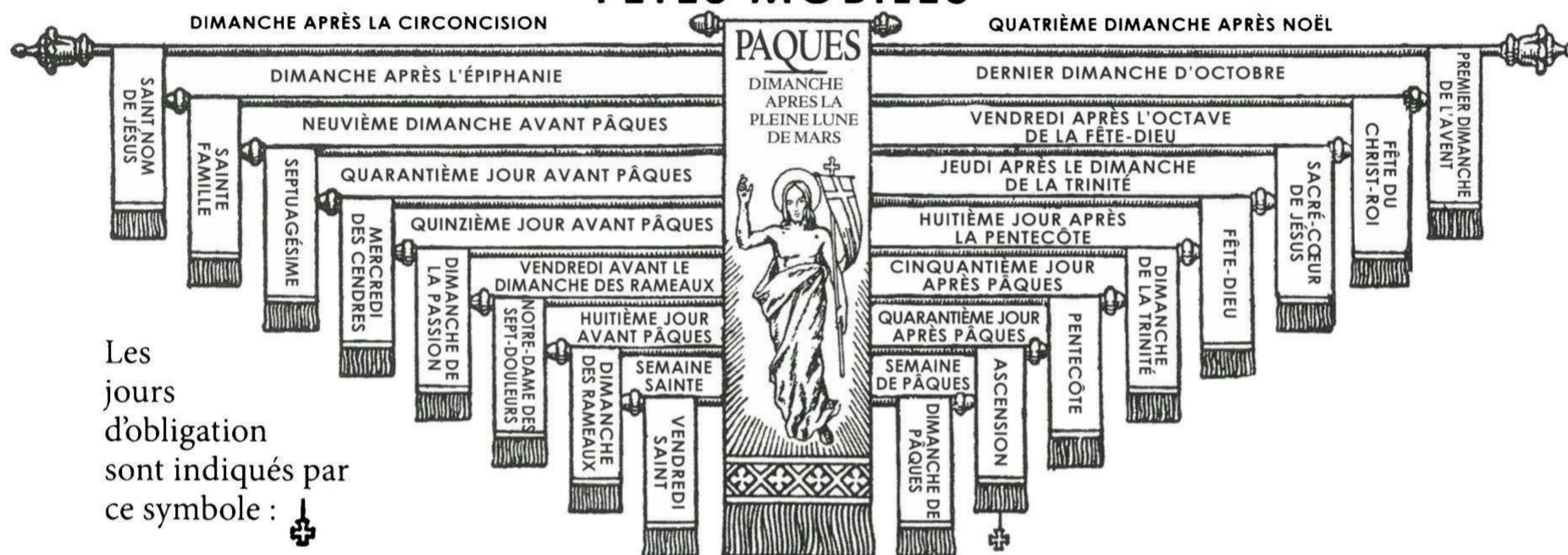
De nombreux compositeurs de musique ont écrit des « Messes » pour l'Église. Ces compositions comprennent en général ces cinq éléments.

Les parties du Propre sont :

- *Asperges me* ou *Vidi aquam* (chanté uniquement le dimanche)
- Introït
- Graduel
- Alleluia ou Trait
- Antienne d'Offertoire
- Antienne de Communion

LE CALENDRIER DE L'ÉGLISE

FÊTES MOBILES



PRINCIPALES FÊTES FIXES

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE																	
1 CIRCONCISION	7-13 ÉPIPHANIE	2 PURIFICATION	11 NOTRE-DAME DE LOURDES	19 SAINT JOSEPH	25 ANNONCIATION	25 SAINT MARC L'ÉVANGÉLISTE	25 SAINT PIERRE ET PAUL	24 NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE	29 SAINTS PIERRE ET PAUL	1 TRÈS PRÉCIEUX SANG	2 VISITATION	19 NOTRE-DAME DU MONT CARMEL	15 ASSOMPTION	6 TRANSFIGURATION	22 CŒUR IMMACULÉ DE MARIE	8 NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE	12 SAINT NOM DE MARIE	15 NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS	7 SAINT ROSAIRE DE LA VIERGE MARIE	11 MATERNITÉ DIVINE DE MARIE	1 TOUSSAINT	2 FIDÈLES DÉFUNTS	21 PRÉSENTATION DE LA SAINTE VIERGE	27 MIRACULEUSE	8 IMMACULÉE CONCEPTION	21 NOTRE-DAME DE LA MÉDAILLE	25 NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR	28 SAINTS INNOCENTS

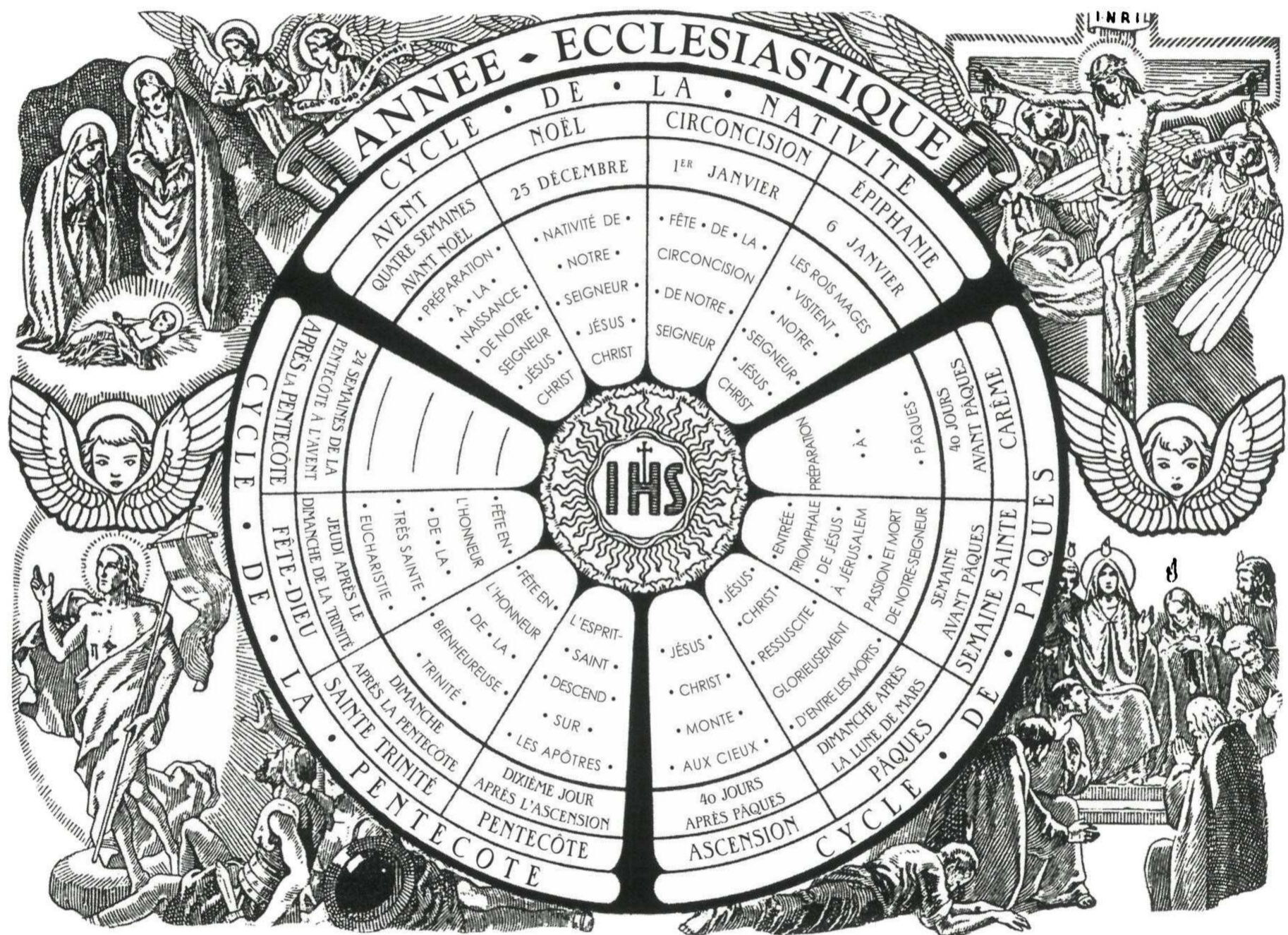
Au cœur du calendrier de l'Église, la fête de Pâques constitue le point central. Depuis les premiers temps de l'Église, la glorieuse Résurrection de Notre-Seigneur a été considérée comme la fête la plus importante de toutes. C'est même Sa Résurrection le premier jour de la semaine qui explique que les chrétiens fêtent le Sabbat le Dimanche, et non le samedi qui est le septième jour de la semaine.

Mais tandis que la célébration de la fête de Noël est fixée le 25 décembre, il était cependant d'usage de fêter la Résurrection du Christ deux jours après la Pâque des juifs, cette dernière étant établie sur la base d'un calendrier lunaire. Cela avait pour conséquence que la fête de Pâques ne tombait pas toujours un dimanche. Il a alors été décidé (probablement au concile de Nicée) que la fête de Pâques devait être célébrée le premier Dimanche après l'Équinoxe du printemps. C'est à partir de cette date que l'on établit toutes les autres fêtes, de la Septuagésime en février à la fête du Sacré-Cœur en juin. Ces fêtes sans date fixe sont appelés fêtes mobiles.

Bien sûr, toutes les fêtes de l'Église ne sont pas déterminées par la fête de Pâques. La commémoration des saints est traditionnellement célébrée le jour de leur mort – jour de leur « naissance au Ciel ». Toutefois, le nombre de fêtes ainsi que leur date relève de l'autorité de l'Église, et c'est ainsi qu'elle y apporte parfois certaines modifications.

Étant donnée que la Messe tridentine a disparu de la plupart des paroisses lors de l'introduction de la Messe de Paul VI en 1969, les missels publiés depuis concernent uniquement la nouvelle Messe. Ainsi, tant que l'Église ne décide pas de mettre à jour le calendrier de la Messe tridentine pour l'accorder avec les modifications qui ont eu lieu depuis, ceux qui célèbrent la Messe continuent de suivre le calendrier du Missel de 1962 (ou même parfois selon un calendrier plus ancien). Voilà pourquoi on peut trouver sur le schéma ci-dessus des fêtes au nom ou à la date inhabituelle.

LES SAISONS LITURGIQUES



Cette illustration expose les trois principales fêtes de l'année liturgique : Noël, Pâques et Pentecôte. Chacune de ces trois fêtes est précédée d'une période de préparation et suivie d'une période de commémoration. Le tout forme les six saisons de l'année ecclésiastique : Avent, temps de Noël, Septuagésime, Carême, temps pascal et temps après la Pentecôte.

L'année liturgique commence avec le premier dimanche de l'Avent. **L'Avent** est une période de pénitence, comme le Carême, au cours de laquelle nous nous préparons pour Noël. Ses quatre semaines représentent les 4 000 ans d'attente de la venue du Messie.

Le **temps de Noël** est une période de célébration après cette même fête. Elle comprend la Circoncision, l'Épiphanie et la fête de la Sainte Famille, et elle se termine quarante jours après Noël avec la fête de la Purification (appelée aussi Chandeleur). Cette période représente l'enfance et la vie cachée du Christ.

La **Septuagésime** (*soixante-dix* en latin) est une période de deux semaines et demi de sobriété, séparant la joie de Noël de la pénitence du Carême. Aux premiers temps de l'Église, on jeûnait parfois pendant 70 jours, en mémoire des soixante-dix ans de l'Exil à Babylone. Ces dimanches de Septuagésime, Sexagésime et Quinquagésime représentent ces trente jours supplémentaires de jeûne volontaire.

Le **Carême** (ou **Quadragesime**, du latin *Quadragesima*, quarante) est une période de pénitence pour nous préparer à Pâques. Elle commence avec le Mercredi des Cendres. Cette période de quarante jours représente la vie publique et les souffrances de Notre-Seigneur (elle compte en réalité 46 jours car on ne compte pas les six dimanches comme des jours de jeûne et de pénitence).

Les deux dernières semaines sont la **Semaine de la Passion** et la **Semaine sainte**, pendant lesquelles nous suivons étroitement les événements qui ont conduit à la Mort de Notre-Seigneur.

Le **Temps pascal** est une période de réjouissance dans la joie de Pâques. Les quarante premiers jours représentent le temps que Notre-Seigneur a passé avec ses disciples avant son Ascension au Ciel. Ensuite, dix jours nous préparent à la Pentecôte.

Le **temps après la Pentecôte** est la plus longue des saisons, et s'étend du Dimanche de la Trinité (le Dimanche après la Pentecôte), jusqu'à l'Avent. Cette période représente la période au cours de laquelle nous attendons le Jour du Jugement dernier.

LES COULEURS LITURGIQUES

Les saisons de l'année liturgique et leurs fêtes principales sont associées à une des cinq couleurs qui étaient traditionnellement utilisées par le Grand Prêtre au Temple. Chacune de ces couleurs porte une signification, exposée ci-dessous.



Blanc	Rouge	Vert	Violet	Noir
<i>Pureté</i>	<i>Amour/Souffrance</i>	<i>Espérance</i>	<i>Pénitence</i>	<i>Deuil</i>
Porté pour les fêtes de Notre-seigneur, de la Vierge, et des saints non martyrs.	Porté pour les fêtes du Saint-Esprit, du Précieux Sang, et des martyrs.	Porté tous les jours où aucune autre couleur n'est prescrite.	Porté lors des saisons de pénitence, particulièrement lors de l'Avent et du Carême.	Porté pour le Vendredi Saint ou pour les Messes de Requiem.



Il y a quelques exceptions à ces couleurs :

- L'argent peut être utilisé à la place du blanc ;
- L'or peut être utilisé à la place du rouge, du blanc et du vert ;
- Le rose – du violet éclairé d'une touche de blanc – est porté au dimanche de *Gaudete* pendant l'Avent, et au dimanche de *Laetare* pendant le Carême.

D'autres ornements s'accorderont suivant les couleurs liturgiques :

- L'*antependium* (le tissu qui recouvre l'avant de l'autel) ;
- le *voile du tabernacle* ;
- le *voile du calice* ainsi que sa *bourse* ;
- tous les vêtements portés par les ministres sacrés (voir page suivante pour les ornements des diacre et sous-diacre) qui ne sont pas fait de lin blanc, comme la *chasuble*, l'*étole*, le *manipule*, la *chape* et le *voile huméral*.